

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1911 DECISIONS CONCERNANT LES SERVICES D'ETAT

n° 1911

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 1 du 01/01/1967

Date de publication
1 décembre 1966

Date du numéro
1 janvier 1967

TEXTE INTÉGRAL

Le sersent-chef d'infanterie de marine Sixte (Pierre), débarqué à Djibouti le 19 novembre 1966, est affecté à la Milice à compter du 20 novembre 1966. Ce sous-officier sera affecté à la 3° Compagnie de Milice à Ali-Sabieh, pour y prendre les fonctions d'instructeur, en remplacement du sergent-chef Dexidour. rapatriable. Le sergent-chef Sixte (Pierre) prendra ses fonctions à Sompter du 1er décembre 1966.